

Ecole Publique Elémentaire du Dorat  
10, avenue du château  
87210 LE DORAT  
☎ 05 55 60 68 88

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL ECOLE DU MARDI 2 JUILLET 2013**

### ***Présents à la réunion :***

Mr. PIGNON, directeur de l'école et président du conseil d'école  
Mmes MARIAUX et VAN HAVER: enseignantes  
Mr LENOBLE : enseignant  
Mme BELJERBA: Enseignante future directrice de l'école élémentaire  
Mr FAURY : DDEN,  
Mme TETAUD : adjointe chargée des affaires scolaires à la commune du DORAT  
Mme BRUNIER, LACHEREZ : conseillères municipales de la commune du Dorat  
M. GUILLEMAILLE : président de la communauté de Communes de la Basse Marche  
Mme BREGEAUD : conseillère municipale de Tersannes  
Mme DIOTON : conseillère municipale d'Azat le Ris  
Mme PANISSAT Emilie : Conseillère municipale à Darnac  
Mme PIGNOUX: adjointe au maire de la commune de St Sornin La Marche  
Mr REYNAUD: Maire de la commune d'Oradour St Genest  
Mmes, DESAINT, FOULON, RIFFAUD, LAURENT, GUILLEMAILLE et DOENLEN:  
représentantes des parents d'élèves  
M DEMORY : représentant des parents d'élèves  
M RESTOUEIX, président de l'APE « Allons z'Enfants »  
M Mme MORICHON: Représentante de l'association «°Le pêle mêle des petites mains », et de l'association  
« le Marché des Producteurs de Pays.

### ***Excusés :***

M BIRET : IEN  
Mme DEJOS : psychologue scolaire ( RASED )  
Mmes RIBIERES et PAGNAT: représentants de l'APE « Allons z'Enfants »  
Mme GODART: Représentantes de l'association «°Le pêle mêle des petites mains », et de l'association « le  
Marché des Producteurs de Pays  
Mme FOULON: représentante des parents d'élèves

### ***Absents :***

Mr SAUMONT : Adjoint de la commune de Thiat  
Mme PERROT : Maire de la commune de La Bazeuge  
Mme LEMOINE : conseillère municipale de la commune de Verneuil Moustier  
Mme LAVERGNE : conseillère municipale Dinsac

Ouverture de la séance à 18h15

**ORDRE DU JOUR :**

**1. Préparation de la rentrée 2015/2016.**

**2. Bilan des projets menés en P5**

**3. Calendrier des projets prévisionnels**

## 1. Préparation de la rentrée 2015/2016.

### Présentation de la nouvelle directrice Mme Beljerba

#### a. Les effectifs

Actuellement, il y a 106 élèves à l'école élémentaire. Les prévisions donnent un effectif de 99 à la rentrée. A cette époque l'an dernier, on annonçait 98 élèves. On peut donc considérer que l'effectif reste stable. L'école ne devrait pas être inquiétée par des mesures de carte scolaire dans les trois prochaines années au moins.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
<b>Départ</b>	2	2	3	1	16	<b>24</b>
<b>Arrivée</b>	15	2				<b>17</b>

Effectif prévisionnel.

Classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs	16	32	14	19	18	<b>99</b>

2 maintiens ont été prononcés : 1 au CP et 1 au CE1.

#### b. Répartition des élèves dans les classes

CP/CE1		CE1	CE2/CM1		CM1/CM2		TOTAL
16	7	25	14	11	8	18	
23		25	25		26		<b>99</b>
Mme Van Haver		Mme Mariaux	M. Lenoble		Mme Beljerba		

Les courriers indiquant aux familles la classe de leurs enfants seront donnés le jeudi 2 juillet.

Les parents de GS inscrivant leurs enfants en CP ont été reçus le jeudi 25 juin par Mme Van Haver et M. Pignon. Ils ont pu visiter l'école et poser les questions qu'ils souhaitaient à l'enseignante et au directeur.

#### c. Calendrier scolaire

La rentrée des élèves s'effectuera le 1<sup>er</sup> septembre.

### Horaires : classe CP/CE1 et CE1

	Matin	Après-midi
<b>LUNDI</b>	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30
<b>MARDI</b>	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30
<b>MERCREDI</b>	9 h 00* – 11 h 30	
<b>JEUDI</b>	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15
<b>VENDREDI</b>	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15

## Horaires : classe CE2/CM1 et CM1/CM2

	Matin	Après-midi
LUNDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15
MARDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30
MERCREDI	9 h 00* – 11 h 30	
JEUDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 16 h 30
VENDREDI	9 h 00* – 12 h 00	13 h 30** – 15 h 15

9h-12h et 13h30-16h30. Les grilles sont ouvertes 10 minutes avant les horaires de début des cours soit à 13h20.

- TAP :

A la rentrée, la compétence scolaire est confiée à la Communauté de Communes de la Basse Marche. Mme Piqué a rencontré Mme Mariaux et M. Pignon pour faire part du projet communautaire concernant les TAP pour septembre 2015. Il ne s'agit plus de demander aux enfants de faire des vœux et d'obtenir seulement les activités qu'ils préfèrent mais de faire découvrir des activités nouvelles sur lesquelles les enfants tourneront. Cette démarche est approuvée par les enseignants puisqu'elle s'inscrit dans la continuité d'un des objectifs du projet d'école : favoriser l'accès à la culture.

M Guillemaille précise que l'objectif n'est pas d'imposer quoi que ce soit mais se réjouit de la collaboration entre les enseignants et la collectivité locale pour faire découvrir des choses nouvelles aux enfants afin qu'ils en tirent quelque chose.

M. Pignon ajoute que les activités ne sont pas encore connues et qu'elles font l'objet d'une concertation avec la communauté de communes pour éviter que la même activité soit proposée en TAP et en classe.

- L'APC : activité pédagogique complémentaire

Conformément au Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 et aux circulaires 2013-17 du 2 février 2013, 2013-19 du 4 février 2013 et 2013-38 du 13 mars 2013 relatifs à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, les APC sont organisées pour un volume de 36h par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.

L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres qui doit se prononcer avant la prérentrée.

Le créneau retenu pour bénéficier des activités pédagogiques complémentaires est le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30. Le directeur prévient que des échanges seront nécessaires avec la Communauté de Communes, collectivité nouvellement en charge de la restauration scolaire, afin que l'acheminement des élèves vers le nouveau restaurant soit prévu pour les élèves bénéficiant de l'APC.

Le mercredi après 11h30, la garderie sera reconduite : prise en charge **des enfants inscrits** par l'ALSH avec restauration à la cantine.

- L'accueil périscolaire :

- de 7h30 à l'entrée en classe
- de 16h30 à 18h15
- uniquement le matin les mercredis

M Guillemaille prévient d'une hausse autour de 2% du prix de la garderie à la rentrée. Mme Doenlen s'étonne puisqu'il y avait déjà eu une hausse l'an dernier. Le président de la Communauté de Communes explique que cela correspond à la répercussion de la hausse des coûts de fonctionnement de la CCBM.

## 2. Bilan des projets menés en P5.

- **Classe découverte à Paris**

DATES	Lundi 15 juin	Mardi 16 juin
MATIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Départ du DORAT 5h00</li> <li>• Arrivée à Paris à 11h00</li> </ul> Déplacement dans Paris à pied - <b>Place de la Concorde</b> - <b>Jardin des Tuileries</b> <i>Avec pique-nique</i> - <b>Notre Dame de Paris</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9h30 : Départ bus cité des sciences</li> </ul> - <b>Visite Explora :</b> <b>10h à 10h45</b> - <b>Visite expo Zizi sexuel</b> <b>10h45 à 12h00</b>
APRES-MIDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Muséum National d'Histoire Naturelle 14h30</li> <li>- <b>la galerie des enfants</b></li> <li>- <b>la grande galerie de l'évolution</b></li> <li>• 17h00 : départ pour l'Opéra</li> </ul> Repas chaud près de l'Opéra	<i>Pique-nique fourni par le centre</i> - <b>Ateliers Zizi sexuel</b> <b>13h30 à 14h15</b> - <b>Planétarium</b> <b>15h00 à 15h30</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour : départ 16h00</li> </ul>
SOIREE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19h30-23h00 : représentation de la Flûte Enchantée</li> </ul> <u>Reprise du bus</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 23h30 arrivée à l'hébergement</li> </ul>	Arrivée 22h00

Le Budget s'équilibre à 183,50€ par élève soit un budget global de 5138,10€. 28 élèves sur 29 ont participé.

Merci aux collectivités qui ont encore une fois répondu « présent » pour le financement de ce voyage.

- **Projet Art Vocal**

Représentation avec Kaléis et le chœur du conservatoire de Limoges dirigé par M. Mallet à la ferme de Villefavard le samedi 6 juin à 18h. Atelier le même jour ouvert gratuitement au public de 15h à 15h45.

Répétitions :

- le samedi 30 mai Après-midi.
- le mercredi 3 juin Après-midi
- le samedi 6 juin avant le spectacle.

Journées inoubliables pour les 19 élèves qui y ont participé. Certes ils n'ont été acteurs que sur certaines pièces du spectacle, mais cela leur a permis de découvrir un autre univers.

- **PRIX PASSERELLE :**

Ce prix permettant la liaison des CM2 avec le collège avait déjà été présenté au dernier conseil d'école.

La dernière étape de ce projet a eu lieu autour de jeux questions réponses sur les livres, avec une rencontre CM1/6ième le mardi 9 juin et une rencontre CM2/6ième le vendredi 12 juin.

- **Jeunesses Musicales de France**

Le dernier concert de l'année scolaire « Forêt », a eu lieu le 20 avril à 14h30. Les CE2/CM1 s'y sont rendus.

- **Semaine du développement durable**

En partenariat avec le SYDED, collecte de linge de maison et de vêtements ou recyclage. Bonne participation des familles.

En partenariat avec le CPA Lathus, des interventions sur le cycle de l'eau, son importance et sa préservation ont eu lieu dans les classes le mardi 2 juin et le jeudi 4 juin.

La classe de CP a également participé à la plantation d'arbres en partenariat avec la municipalité du Dorat.

Enfin 4 élèves volontaires de la classe de CM1/CM2 ont tenu une permanence pour expliquer le rôle et l'intérêt du composteur rotatif et du lombric-composteur au public peu nombreux mais fort intéressé.

- **Sortie Mortemart Montrol-Sénart**

Les élèves des classes de CP et CP/ CE1 ont fait une sortie sur la journée le 29 mai.

Au programme, visite guidée du village de Montrol-Sénard le matin et découverte du golf à Mortemart l'après-midi pour les CP. Les élèves de CP/CE1 ont suivi le même programme en commençant par le golf et en visitant le village de Montrol l'après-midi.

- **Projet golf à Mortemart,**

Pour la cinquième année, les élèves de CM1 /CM2 ont suivi une unité d'apprentissage golf. Les élèves sont allés se mesurer aux élèves de l'école de Peyrat de Bellac sur les parcours du golf le vendredi 19 juin.

- **FETE D'ECOLE.**

Le samedi 27 juin 2015 à 17h00. Satisfaction de tous.

M. Restoueix remercie la municipalité pour le prêt gracieux et l'installation de la tribune et du barnum, les entreprises qui ont fourni boissons et nourriture pour l'évènement. Il remercie également l'association des Marchés de Producteurs de Pays et plus particulièrement les 4 bénévoles qui ont assuré la restauration sur place. Les comptes de la manifestation ne sont pas clos. La recette est de 2000€.

M. Pignon ajoute qu'au-delà de l'opération économique générée par la manifestation elle est l'occasion de créer du lien social entre les acteurs de l'école : partenaires associatifs, élus locaux, enseignants et parents. C'est un moment de convivialité.

- **SYDED.**

La classe de CM1/CM2 a achevé son unité d'apprentissage en matière de développement durable avec l'intervention d'un animateur du SYDED sur le compost le 15 avril. Il s'agissait d'exploiter la sortie en forêt du 13 avril.

- **Jardin pédagogique.**

La classe de CP s'occupe du jardin de l'école quotidiennement à raison de 30 minutes par jour. Elle a récolté ses premiers radis. Remerciements aux parents qui ont donné des graines et des plants.

- **Journée sportive inter écoles.**

Comme annoncé au dernier CE, la journée orientation dans les bois sur la commune de Bussière Poitevine a bien eu lieu le jeudi 25 juin. Elle a permis aux élèves des classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 de rencontrer les élèves de l'itep Suzanne Léger et des écoles de Bussière Poitevine et de Magnac Laval autour d'ateliers sur le thème de la nature et de l'orientation.

- **Prix départemental, « Je lis j'élis »**

Pour la 4ème année, les élèves de l'école ont participé à ce projet. Il s'agit pour les élèves d'élire, parmi 5, le livre qu'ils ont préféré. 3 catégories de livres sont proposées en fonction de la section des élèves. Les enseignants se sont organisés pour présenter les livres aux élèves. Les élections se sont déroulées à la mairie le vendredi 22 mai 2015. Après les élections des délégués en début d'année, ce fut une deuxième occasion de se rendre aux urnes et d'utiliser les cartes d'électeurs.

Conformément à ce qui avait été annoncé au dernier conseil d'école, la classe de CE2/CM1 a pu se rendre à la remise des prix au conseil départemental le mardi 16 juin. Reçus, dans la salle du conseil pour la remise, ils ont ensuite assisté à une représentation théâtrale.

- **Natation**

Merci aux parents qui ont passé l'agrément et nous ont accompagnés. Remerciements particuliers à Mme Doenlen qui a fait toutes les séances. Le cycle fut de 8 séances pour les élèves du CP au CE1.

La natation sera reconduite en P5 , les mardis de 9h45 à 10h30 pour les classes de CP et de CP/CE1 vraisemblablement.

- **Aide aux devoirs.**

Mme Morichon dresse un bilan positif. L'accueil s'est fait le lundi et le jeudi de de 16h45 à 18h00 par deux bénévoles. Les enfants viennent par petit groupe. Cela facilite grandement la prise en charge de chacun. Le seul regret de Mme Morichon est que les enfants venant à l'aide aux devoirs après un temps de garderie ne soit pas en situation d'écoute. Ils arrivent trop énervés et transpirants. Les enfants qui arrivent au début font du meilleur travail. Ils sont plus concentrés.

Mme Morichon profite de sa prise de parole pour annoncer, en qualité de représentante de l'Association des Marchés de Producteurs de Pays, que malgré le changement de président, l'association continuera à soutenir financièrement l'école. Le montant de la subvention dépendra évidemment du succès des marchés de l'année.

**Devant quitter la réunion pour cause de Conseil Communautaire, M. Guillemaille demande la parole pour annoncer que l'ouverture aux enfants du nouveau restaurant scolaire ce jour, le lundi 29 juin, a été une franche réussite. Il rappelle que cette ouverture était nécessaire pour pouvoir tester l'organisation et le matériel. Pour cette première, le service a été effectué de façon traditionnelle. Le self sera expérimenté mardi 30 juin.**

**Il annonce également l'ouverture de l'ALSH pour le début des vacances soit le lundi 6 juillet. Pour répondre à la question de M Restoueix, M Guillemaille précise que la restauration des enfants de l'ALSH se fera comme l'année précédente, c'est-à-dire sous forme de pique-nique. Au-dessus de 35 inscrits, les enfants mangeront au self.**

- **Remise des dictionnaires pour les CM2**

Cette cérémonie se déroulera le mardi 30 juin à 11h30.

### 3. Calendrier des projets prévisionnels

#### a) **Concerts JMF (Jeunesse Musicale de France)**

En quittant la direction de l'école élémentaire, M. Pignon ne pourra s'occuper de la délégation JMFrance. Mme Beljerba prendra le relais. Un appel est lancé pour que de nouveaux bénévoles non enseignants intègrent l'équipe de la délégation. Il faudrait au moins une personne pour accueillir les artistes les jours de concert.

L'objectif est de permettre aux élèves d'assister à des concerts de professionnels. Les concerts choisis sont retenus dans une liste de vœux déterminés par notre délégation.

Le nouveau calendrier est sorti et la salle réservée

- le 3/3/2016 à 9h30: romantic swing
- le 2/12/2015 à 10h : Pipa Polo
- le 30/09/2015 à 10h : Box office

#### b) **Ecole et Cinéma**

Reconduction.

**Ecole et Cinéma : « Grandir avec l'autre »**

- a) Ernest et Célestine, Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier, 2012, dessin animé.
- b) Le kid, Charlie Chaplin 1921, Noir et Blanc
- c) Jiburo de Lee Jeong-Hyang, 2002

#### c) **Syded**

La classe de CE2/CM1 reconduira le projet avec ses élèves

#### d) **Piscine**

Reconduction pour les CP/CE1.

#### e) **Echange intergénérationnels**

Reconduction

#### f) **Liaison CM2/6<sup>ième</sup>**

Reconduction à travers des projets à définir.

#### g) **Liaison inter-école**

Cette liaison avec l'Institut Suzanne Léger et les écoles de Bussière Poitevine et de Magnac Laval permettent notamment aux élèves de se rencontrer et de faciliter leur intégration au collège. Cette liaison se fait sur la base de deux rencontres sportives qui devraient être reconduites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19H30.

Le Directeur,  
Bruno. Pignon